



LES P'TITES INFOS DU RELAIS

Le petit journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

SOMMAIRE

2 - EDITO

2 - ÇA C'EST DIT

Semaine nationale de la petite enfance : le regard d'une assistante maternelle

3 - ZOOM SUR

- La semaine nationale de la petite enfance
- Projet de fabrication d'un "raconte tapis"
- A la rencontre des structures collectives du territoire

4 - A VOS TOQUES

Glace maison à la banane et au yaourt

4 - A VOS PINCEAUX

Peindre avec la nature

5/6 - POUR INFO

- Arrêt maladie de l'assistant maternel
- Les morsures de l'enfant

7/8 - PROCHAINEMENT

Projets à venir



Avec l'arrivée des beaux jours, la nature s'éveille et nous invite à ralentir, observer... et grandir. Pour les tout-petits, ces mois de mai et juin sont une véritable explosion de découvertes : les couleurs qui changent, les odeurs nouvelles, le vent sur la peau, les premiers jeux dehors.

C'est une période précieuse pour accompagner les bébés dans leurs explorations.

Dans ce 47ème numéro, nous vous proposons une activité propice à cette découverte sensorielle ainsi qu'une recette pleine de saveurs.

Le printemps s'installe et apporte avec lui une belle dynamique de projets et de rencontres : le raconte tapis qui invite à l'éveil de l'imaginaire, le forum d'accès aux droits pour accompagner au mieux les familles, les rencontres sportives favorisant le mouvement et le plaisir de se retrouver, ainsi que les permanences au CHAM toujours au plus près de vos besoins.

Nous reviendrons aussi sur le véritable succès de la semaine nationale de la petite enfance et vous apporterons des informations sur les démarches à réaliser en cas d'arrêt maladie.

Autant d'initiatives qui participent à faire vivre le territoire et à soutenir, au quotidien, les enfants, les parents et les professionnels.

Nous vous souhaitons une très belle lecture et de beaux moments à partager.

Marie Meurot



Ça c'est dit

Semaine nationale de la petite enfance : le regard d'une assistante maternelle



« C'était génial, j'ai pu me rendre à 2 événements sur la semaine.

- Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à la Semaine Nationale de la Petite Enfance ?

« Sans le vouloir, c'est bien tombé, le fait d'avoir 2 enfants présents, sur les 4 accueillis habituellement, j'ai plus de facilité pour sortir. Le beau temps a aussi contribué à l'envie de bouger. Le fait d'avoir le départ et l'arrivée libre, c'est moins contraignant.

Lorsqu'ils sont arrivés à Etaples-sur-Mer et à Berck-sur-Mer, les enfants étaient émerveillés. »

- Quel est l'intérêt selon vous pour les enfants accueillis ?

« Les enfants rencontrent d'autres enfants. Un des enfants que j'accueille rentre à l'école en septembre 2026. Cela le prépare tout doucement.

Même si j'ai de nombreux jeux en tant qu'assistante maternelle depuis plusieurs années, les enfants en découvrent d'autres, je n'en n'ai pas autant à la maison. Le coin parcours moteur est vraiment dense et riche. C'est du matériel professionnel. »

- Et pour vous, en tant que professionnel de l'accueil individuel ?

« Discuter 1 ou 2 minutes avec les collègues c'est important pour moi. Je me suis tout de suite senti bien accueillie et à l'aise. J'en profite également pour prendre des idées. La belle tente installée à Etaples-sur-Mer, dans l'espace Snoezelen, est sûrement un futur cadeau que je me ferai et que j'installerai dans la salle de jeux. J'ai quelques cubes lumineux, mais ça complètera bien ! J'aime bien sortir, profiter des parcs ou des médiathèques avec les enfants. J'ai des parents formidables avec qui je travaille et qui me permettent de me rendre un peu partout avec les enfants. Je participerai avec plaisir à la semaine nationale petite enfance si ça se refait l'année prochaine ! »



Madame
Clément Aurore
de Sorrus

ZOOM sur...

La semaine nationale de la petite enfance



Du 16 au 20 mars, le Relais Petite Enfance en partenariat avec les crèches du territoire (Berck-sur-Mer et Etaples-sur-Mer), a proposé une série d'actions riches et variées à destination des jeunes enfants, des professionnels et des familles. Cette semaine sur la thématique « Des équilibres » a permis de valoriser l'importance des premières années de vie, tout en offrant des temps de rencontre, de découverte et d'échange autour du développement de l'enfant.

Un grand merci à l'ensemble des partenaires, intervenants et participants pour leur engagement et leur contribution à la réussite de cette semaine.



Projet fabrication d'un « raconte-tapis »

Le Relais Petite Enfance a récemment lancé un projet original à destination des assistants maternels du territoire : la création d'un « raconte-tapis ». Cet outil pédagogique, à la fois ludique et créatif, permet de donner vie aux histoires et de favoriser l'éveil du jeune enfant.

8 assistantes maternelles se sont engagées dans cette aventure collective. Ce projet est également l'occasion de partager des idées, des savoir-faire et de renforcer les liens entre professionnelles. Au total, 5 séances sont programmées en soirée jusqu'à la fin du mois de mai.



A la rencontre des structures collectives du territoire

Dans une volonté d'améliorer l'accompagnement et l'information des familles, le Relais Petite Enfance a engagé récemment et comme tous les 2 ans, une démarche de rencontre avec l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant et des Maisons Assistantes Maternelles du territoire. Ces temps d'échange ont pour objectif de mieux connaître les spécificités de chaque structure, leurs modalités d'accueil, leurs disponibilités ainsi que leur projet pédagogique. Cette connaissance fine du terrain permet au RPE d'orienter plus efficacement les familles en fonction de leurs besoins, de leurs attentes et de leur situation. Merci aux professionnels pour leur accueil !

Annabelle Minet



- **Ingrédients :**

- 2 bananes bien mûres
- 2 yaourts nature
- Quelques fruits rouges



- **Préparation :**

1. Eplucher et couper les bananes en morceaux
2. Les mixer avec les yaourts jusqu'à obtenir une texture lisse
3. Ajouter quelques morceaux de fruits rouges
4. Verser la préparation dans des petits moules
5. Placer au congélateur pendant au moins 3 à 4h

Annabelle Minet



- **Matériel :**

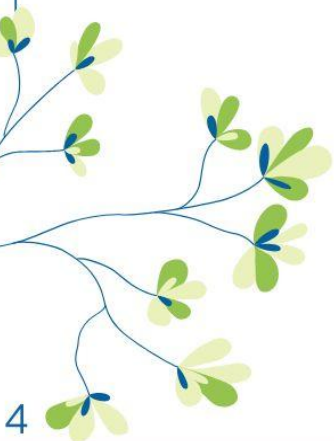
- Feuilles, fleurs, herbes, petites branches
- Peinture
- Feuille de papier ou carton



- **Déroulement :**

1. Tremper les éléments naturels dans la peinture
2. Les utiliser pour créer des formes, des traces, des textures variées

Annabelle Minet





En cas de maladie, l'assistant maternel bénéficie des prestations de l'assurance maladie. Si celle-ci entraîne son incapacité médicalement constatée d'effectuer son travail, son contrat est dit suspendu le temps de son arrêt.

L'intéressé(e) perçoit des indemnités journalières versées par l'assurance maladie du régime général de la sécurité sociale, notamment s'il justifie d'une activité professionnelle au préalable. Le cas échéant, ces indemnités peuvent être complétées par des indemnités complémentaires à la charge de l'employeur ou d'un régime de prévoyance.

Les démarches pour l'assistant maternel

1. L'assistant maternel consulte son médecin qui lui délivre un arrêt de travail.
2. Le volet 1 et 2 de cet arrêt de travail doit être rempli par l'assistant maternel ainsi qu'une attestation sur l'honneur attestant de son incapacité à travailler. **Ces documents sont à envoyer dans les 48h au service médical de la caisse d'assurance maladie.**
3. L'assistant maternel doit avertir chaque parent dans les 48 heures et leur faire parvenir une copie du volet 3 du certificat médical avec la durée de son absence.

A noter : Si ce délai est dépassé, vous vous exposez à une pénalité sauf si vous justifiez de l'impossibilité de respecter les délais en raison d'une hospitalisation ou autre cas d'urgence.

Bonne pratique : Dès la signature du contrat de travail, l'assistant maternel peut déjà présenter aux parents l'assistant maternel qui assurera son remplacement en cas d'absence. Si cette situation se produit, une autorisation d'accueil dans le cadre d'un remplacement devra être remplie.

Les démarches pour les parents employeurs

Le parent employeur n'a pas à rémunérer son salarié durant la période d'arrêt de travail. Une déduction de salaire devra être effectuée.

Les indemnités journalières

Sous réserve de conditions requises, la caisse d'assurance maladie versera à l'assistant maternel des indemnités journalières pendant son arrêt de travail pour maladie, à partir du 4^e jour d'arrêt de travail (délai de carence de 3 jours). L'indemnisation journalière sera de 50% du salaire brut. L'indemnité journalière reconstitue le salaire référent de l'assistante maternelle.

Les indemnités complémentaires

Depuis l'accord de prévoyance par la convention collective, une indemnité complémentaire d'incapacité de travail sera versée (sous certaines conditions) lors d'un arrêt de travail pour maladie, en complément des indemnités versées par la sécurité sociale. La garantie de rémunération, applicable après 7 jours de carences, sera de 77% du salaire brut sans pouvoir dépasser 100% du salaire net.

Aucune démarche n'est à réaliser. L'IRCEM prévoyance est automatiquement prévenu de l'arrêt de travail.

Attention : Si l'assistant maternel est en arrêt pour accident du travail ou pour maladie professionnelle, des formalités spécifiques doivent être respectées.

Source : Code de la sécurité sociale, Convention collective des Assistants Maternels du Particulier Employeur, Particulier-employeur.fr



Les morsures entre enfants âgés de 6 mois à 2 ans sont fréquentes et font partie du développement normal. Elles laissent toujours les adultes démunis, professionnels comme parents.

Les morsures ne sont ni des actes de violence ni de méchanceté : l'enfant n'a pas l'intention de faire mal. À cet âge, il utilise surtout son corps pour s'exprimer, car le langage est encore en construction. Mordre peut ainsi traduire une émotion forte (frustration, colère, excitation) ou un besoin non satisfait.

La bouche étant aussi un outil de découverte du monde qu'il l'entoure, un peu comme une troisième main. Ce comportement est naturel, d'autant plus que l'enfant ne maîtrise pas encore ses impulsions ni ses émotions.

Avec le développement de la parole et une meilleure gestion des émotions, ces morsures diminuent progressivement. Cette phase reste temporaire et varie selon chaque enfant et son environnement.

Face à une morsure, il est important de réagir avec calme :

- **Consoler l'enfant** mordu en mettant des mots sur ses émotions.
- **Accompagner l'enfant** qui a mordu sans le gronder, ni l'isoler, en lui expliquant fermement mais avec bienveillance qu'il ne faut pas faire cela.

Le comportement de l'enfant étant une forme de communication, il est essentiel d'en rechercher la cause plutôt que de punir. Observer les signes de tension permet d'anticiper ces situations et de proposer des alternatives adaptées, comme un jeu, un objet à manipuler ou un moment de réconfort.

Enfin, un environnement sécurisant, une attention positive et une présence adulte attentive contribuent à prévenir ces comportements. Il est important de ne pas stigmatiser l'enfant et d'adapter l'organisation (espace, rythme, interactions) afin de favoriser son bien-être et son développement.

À RETENIR : Les tout-petits, et même les plus grands, ne mordent pas avec l'intention de faire mal. Après une morsure, mieux vaut réconforter la victime avant de s'occuper de l'enfant qui a mordu. Il est important de découvrir pourquoi un tout-petit mord pour trouver des solutions appropriées.

Source : Les pros de la petite enfance

Christelle Perrault

Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎: 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉: rpe@ca2bm.fr

Facebook : RPE de la CA2BM



Retrouvez les informations du RPE sur le site internet de la CA2BM en scannant ce QR Code ou en cliquant sur ce lien : [RPE](#)



PROCHAINEMENT

Prochaines rencontres sportives

Dans le cadre d'un partenariat entre le Relais Petite Enfance et les écoles maternelles de la circonscription de Montreuil-sur-Mer, un projet d'éducation sportive est mené avec l'école de Conchil-le-Temple afin de favoriser l'intégration des enfants faisant leur rentrée scolaire.

Après une première rencontre le 23 mars, trois temps sont encore proposés :

- **18 mai 2026** : jeux collectifs au stade de Conchil-le-Temple
- **1er juin 2026** : randonnée au sentier de Groffliers
- **15 juin 2026** : jeux dansés et comptines à Wailly-Beaucamp

Ces rencontres s'adressent en priorité aux enfants accueillis par des assistants maternels et entrant à l'école de Conchil-le-Temple, ainsi qu'à leurs parents.

Au plus proche de vous...

Suite au forum naissance organisé le 22 septembre 2025 au CHAM, le Relais Petite Enfance poursuit sa présence au sein de son service maternité en organisant des permanences physiques en alternance avec les RPE voisins.

Ces temps d'accueil ont pour objectif d'informer, orienter et accompagner les futurs et jeunes parents dans leurs démarches liées aux modes d'accueil (*recherche d'un assistant maternel, informations administratives, accompagnement à l'emploi, etc.*).

- **Jeudi 30 avril 2026**, de 14h à 16h30
- **Jeudi 18 juin 2026**, de 14h à 16h30
- **Jeudi 15 octobre 2026**, de 14h à 16h30

Forum accès aux droits

Dans le cadre de la journée nationale de l'accès au droit 2026, le service habitat et affaires sociales de la CA2BM organise un forum ouvert au public afin de faire connaître les dispositifs d'accès au droit, les acteurs du territoire et les missions de chacun.

L'objectif de cette journée est de permettre aux usagers de mieux identifier les interlocuteurs compétents et leurs missions.

Ce forum se tiendra le **jeudi 21 mai 2026**, toute la journée, à la salle Raymond Lavogez d'Écuire, et sera ouvert à tout public. Le RPE sera présent.

Horaires d'accueil du Relais Petite Enfance au 1^{er} septembre 2025

	Accueil Téléphonique	Accueil physique - avec ou sans rendez-vous			
		Ecuires (Relais Petite Enfance)	Etaples (MIAS, 14 rue de la Pierre Trouée)	Rang-du-Fliers (Mairie)	Berck (Cottage des Dunes)
Lundi	9h-12h30		14h-16h30	14h-16h30	
Mardi	12h30-16h30	12h30-14h	14h-16h30 (sur rdv)		14h-16h30 (sur rdv)
Mercredi	13h30-16h30	14h-16h30			
Jeudi	9h-12h30	14h-16h30 16h30-18h (sur rdv)	14h-16h30		
Samedi		1 ^{er} samedi du mois (sur rdv) 9h30-12h			

Eveil à la nature

Le Relais Petite Enfance poursuit ses balades et profite du bienfait de l'extérieur...

Rendez-vous avec la nature : le **mardi 19 mai** aux alentours d'Etaples-sur-mer/Merlimont/Cucq/Camiers, le **mardi 9 juin** à Montcavrel, le **jeudi 25 juin** au jardin de Mme et Mr Lecoutre à Longvilliers et le **mercredi 1^{er} juillet** aux alentours de Rang-du-fliers/Berck-sur-mer/Groffliers.

Préparation de la fête de fin d'année

Une première réunion avec certaines assistantes maternelles intéressées par ce projet a permis de choisir la thématique et le fil conducteur de cette fête. D'autres réunions auront lieu pour la préparation, il est encore temps de vous positionner si vous le souhaitez.

Comité de pilotage du RPE

Dans le cadre du fonctionnement du Relais Petite Enfance, un comité de pilotage se réunit une fois par an afin de définir les orientations, partager les besoins du territoire et contribuer à l'amélioration des actions proposées par le service.

Ce comité aura lieu le **jeudi 28 mai de 14h à 16h** à la salle Raymond Lavogez à Ecuire.

Cette année et afin de représenter au mieux à la fois les professionnels de l'accueil individuel et les parents employeurs, un mail vous a été envoyé pour vous associer à ce comité en qualité de représentant.

Si vous êtes intéressé par cette démarche, vous pouvez nous en faire part **avant le vendredi 15 mai**.

Et bien sûr, les incontournables rencontres en soirée...

Sonothérapie le **mardi 5 mai**, de 19h à 20h30 à la salle du Cyber Point de Merlimont.

Séances d'analyse des pratiques professionnelles, le **lundi 18 mai** de 19h à 21h à la salle Edith Piaf de Rang-du-fliers et le **mardi 28 avril** et le **mardi 23 juin** de 19h à 21h à la maison des entreprises d'Etaples-sur-mer.

Soirée bien-être le **mercredi 10 juin** de 19h30 à 20h30 à la maison des associations d'Ecuire.

Lieux des temps d'animation du Relais Petite Enfance

	Adresses des lieux d'animation	Adresses des réunions en soirées
ECUIRES	Salle René Gest, rue de la Mairie	Salle des associations ou Salle Nord, rue de la mairie
ETAPLES-SUR-MER	Salle de la Pyramide, étage – rue de la Pierre Trouée	APP : Maison des entreprises, Blvd Edouard Lévêque
VERTON	Salle de motricité de l'école – Rue Bertrand Akar	
RANG DU FLIERS	Salle Edith Piaf – Rue du Bois des Sapins	
MERLIMONT	Salle Albert Guilbert – Place de la Gare	Soirée bien-être : Salle du cyber point, rue Auguste Bibloq
WAILLY BEAUCAMP	Animations et APP : Maison des associations – Rue des Bocquets.	
BERCK-SUR-MER	Espace Marianne – Rue des Grognauds	Maison de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de la parentalité et de l'accès au droit – Rond-point Cottage des dunes
LEFAUX	Salle polyvalente, Chemin de la Motte	
ST JOSSE	Salle Carpentier, 3 chemin du Petit Capelle	
MEDIATHEQUES	<u>Berck-sur-Mer</u> : 50, rue Gabriel Péri <u>Rang du fliers</u> : 90, rue de l'Eglise <u>Conchil le Temple</u> : 61, rue de la Mairie <u>Attin</u> : 10, rue de l'Eglise	